

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mercredi 15 Juin 2022

Excusé : Daniel VAYSSADE

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 14 Avril 2022

2. Demande d'accord pour signature convention servitude :

Accord signature servitude de passage au village des Horts pour acheminement de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques installés par Laurent Guichard.

3. Budget : délibérations modificatives

Accord pour délibération modificative pour régularisation, erreur montant du remboursement des intérêts d'emprunt en fonctionnement sur le budget photo voltaïque.

Accord pour délibération modificative pour changement de ligne sur le budget général, concernant le compactage des emprunts les plus anciens.

4. Forêt : changement de destination de coupe et affouage

- Changement destination de la coupe 17a, ajoutée à l'affouage bois façonné.
- Année 2022 : 25 inscrits
- Affouage bois sur pied : 1 inscrit
- Demande : améliorer le chemin allant vers la grotte du maquis

FORET

• Vente parcelles DOUGLAS 74 u / 75 a 1 898 m3 prix unitaire : 60,64 € vendu à	115 110 €
• Piste Forestière :	60 804 € HT
Subvention	28 900 €
Autofinancement	31 904 € HT
• Remboursement FFN (Fonds forestier National) 44 199,15 € - créance soldée	
• Bénéfices :	
115 100 € - 31 904 € - 44 199,15 € =	39 007 €

5. Acte administratif :

Rédaction d'actes par le maire pour les actes ou la commune est partie prenante : achat / vente/ échange/ jusqu'à 5000€. Le dossier préparatoire est préparé par le secrétariat, le service Aveyron Ingénierie rédige l'acte, le maire et le 1^{er} adjoint signent.

- Vente 141 m2 à Mr Mme Beloeil
- Vente 142 m2 à Mr Mme Kurgoale
- Achat 50 m2 à Balmette/Rideau au prix de 4€ le m2.
- Terrain sectional à La Poujade, vente autorisée par vote des habitants. Un acte administratif ne peut être signé en l'état. Il faut que le bien soit d'abord transféré à la commune.

Demande de transfert pour paiement par la commune des impôts fonciers depuis plus de 3 ans, accord du conseil municipal pour délibérer en ce sens. Possible d'aller chez un notaire. Réflexion à avoir, pour transférer certains biens de section ou il n'y a pas d'enjeux à la commune après consultation des habitants concernés.

6. Centre de gestion : mutualisation d'une ressource humaine

Mutualisation d'un emploi de secrétaire sur 6 mois sur 5 communes, 1 journée semaine (St Rémy de Montpeyroux, Curières, Soulages-Bonneval, Montézic et Condom).

Echange : Une ouverture vers la création d'une commune nouvelle ?

Mutualisation employé communal ? Prévoir rencontre avec maires alentours pour grouper les communes et les moyens ? En premier lieu réunion des deux conseils municipaux Condom/St Chély ?

Réflexion en cours sur l'adressage.

7. Dérogation à la dématérialisation de la publicité des actes des collectivités :

Délibération dématérialisation publicité validée à l'unanimité

8. Désignation suppléant conseil d'administration de la maison de retraite :

Le Conseil Municipal désigne Nathalie Moulin comme suppléante

Proposer à la communauté de communes nouveau titulaire pour le comité syndical du SMAEP Montbazens : Gilles GIRBAL

9. Questions diverses :

- Envoyer un courrier au SMAEP pour voir ou en est l'avancement du projet extension réseau d'eau.
- Journal : RV le 27 juin 20h 30
- Viala Haut : demander un conteneur supplémentaire tri
- Planning élection

- Invitation fête de l'école à ST Chély le mardi 21 juin 19h 45 salle de fêtes

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mercredi 15 Juin 2022

Excusé : Daniel VAYSSADE

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 14 Avril 2022

2. Demande d'accord pour signature convention servitude :

Accord signature servitude de passage au village des Horts pour acheminement de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques installés par Laurent Guichard.

3. Budget : délibérations modificatives

Accord pour délibération modificative pour régularisation, erreur montant du remboursement des intérêts d'emprunt en fonctionnement sur le budget photo voltaïque.

Accord pour délibération modificative pour changement de ligne sur le budget général, concernant le compactage des emprunts les plus anciens.

4. Forêt : changement de destination de coupe et affouage

- Changement destination de la coupe 17a, ajoutée à l'affouage bois façonné.
- Année 2022 : 25 inscrits
- Affouage bois sur pied : 1 inscrit
- Demande : améliorer le chemin allant vers la grotte du maquis

FORET

• Vente parcelles DOUGLAS 74 u / 75 a 1 898 m3 prix unitaire : 60,64 € vendu à	115 110 €
• Piste Forestière :	60 804 € HT
Subvention	28 900 €
Autofinancement	31 904 € HT
• Remboursement FFN (Fonds forestier National) 44 199,15 € - créance soldée	
• Bénéfices :	
115 100 € - 31 904 € - 44 199,15 € =	39 007 €

5. Acte administratif :

Rédaction d'actes par le maire pour les actes où la commune est partie prenante : achat / vente/ échange/ jusqu'à 5000€. Le dossier préparatoire est préparé par le secrétariat, le service Aveyron Ingénierie rédige l'acte, le maire et le 1^{er} adjoint signent.

- Vente 141 m2 à Mr Mme Beloeil
- Vente 142 m2 à Mr Mme Kurgoale
- Achat 50 m2 à Balmette/Rideau au prix de 4€ le m2.
- Terrain sectional à La Poujade, vente autorisée par vote des habitants. Un acte administratif ne peut être signé en l'état. Il faut que le bien soit d'abord transféré à la commune.

Demande de transfert pour paiement par la commune des impôts fonciers depuis plus de 3 ans, accord du conseil municipal pour délibérer en ce sens. Possible d'aller chez un notaire. Réflexion à avoir, pour transférer certains biens de section où il n'y a pas d'enjeux à la commune après consultation des habitants concernés.

6. Centre de gestion : mutualisation d'une ressource humaine

Mutualisation d'un emploi de secrétaire sur 6 mois sur 5 communes, 1 journée semaine (St Rémy de Montpeyroux, Curières, Soulages-Bonneval, Montézic et Condom).

Echange : Une ouverture vers la création d'une commune nouvelle ?

Mutualisation employé communal ? Prévoir rencontre avec maires alentours pour grouper les communes et les moyens ? En premier lieu réunion des deux conseils municipaux Condom/St Chély ?

Réflexion en cours sur l'adressage.

7. Dérogation à la dématérialisation de la publicité des actes des collectivités :

Délibération dématérialisation publicité validée à l'unanimité

8. Désignation suppléant conseil d'administration de la maison de retraite :

Le Conseil Municipal désigne Nathalie Moulin comme suppléante

Proposer à la communauté de communes nouveau titulaire pour le comité syndical du SMAEP Montbazens : Gilles GIRBAL

9. Questions diverses :

- Envoyer un courrier au SMAEP pour voir où en est l'avancement du projet extension réseau d'eau.
- Journal : RV le 27 juin 20h 30
- Viala Haut : demander un conteneur supplémentaire tri
- Planning élection

- Invitation fête de l'école à ST Chély le mardi 21 juin 19h 45 salle de fêtes

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mercredi 15 Juin 2022

Excusé : Daniel VAYSSADE

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 14 Avril 2022

2. Demande d'accord pour signature convention servitude :

Accord signature servitude de passage au village des Horts pour acheminement de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques installés par Laurent Guichard.

3. Budget : délibérations modificatives

Accord pour délibération modificative pour régularisation, erreur montant du remboursement des intérêts d'emprunt en fonctionnement sur le budget photo voltaïque.

Accord pour délibération modificative pour changement de ligne sur le budget général, concernant le compactage des emprunts les plus anciens.

4. Forêt : changement de destination de coupe et affouage

- Changement destination de la coupe 17a, ajoutée à l'affouage bois façonné.
- Année 2022 : 25 inscrits
- Affouage bois sur pied : 1 inscrit
- Demande : améliorer le chemin allant vers la grotte du maquis

FORET

• Vente parcelles DOUGLAS 74 u / 75 a 1 898 m3 prix unitaire : 60,64 € vendu à	115 110 €
• Piste Forestière :	60 804 € HT
Subvention	28 900 €
Autofinancement	31 904 € HT
• Remboursement FFN (Fonds forestier National) 44 199,15 € - créance soldée	
• Bénéfices :	
115 100 € - 31 904 € - 44 199,15 € =	39 007 €

5. Acte administratif :

Rédaction d'actes par le maire pour les actes où la commune est partie prenante : achat / vente/ échange/ jusqu'à 5000€. Le dossier préparatoire est préparé par le secrétariat, le service Aveyron Ingénierie rédige l'acte, le maire et le 1^{er} adjoint signent.

- Vente 141 m2 à Mr Mme Beloeil
- Vente 142 m2 à Mr Mme Kurgoale
- Achat 50 m2 à Balmette/Rideau au prix de 4€ le m2.
- Terrain sectional à La Poujade, vente autorisée par vote des habitants. Un acte administratif ne peut être signé en l'état. Il faut que le bien soit d'abord transféré à la commune.

Demande de transfert pour paiement par la commune des impôts fonciers depuis plus de 3 ans, accord du conseil municipal pour délibérer en ce sens. Possible d'aller chez un notaire. Réflexion à avoir, pour transférer certains biens de section où il n'y a pas d'enjeux à la commune après consultation des habitants concernés.

6. Centre de gestion : mutualisation d'une ressource humaine

Mutualisation d'un emploi de secrétaire sur 6 mois sur 5 communes, 1 journée semaine (St Rémy de Montpeyroux, Curières, Soulages-Bonneval, Montézic et Condom).

Echange : Une ouverture vers la création d'une commune nouvelle ?

Mutualisation employé communal ? Prévoir rencontre avec maires alentours pour grouper les communes et les moyens ? En premier lieu réunion des deux conseils municipaux Condom/St Chély ?

Réflexion en cours sur l'adressage.

7. Dérogation à la dématérialisation de la publicité des actes des collectivités :

Délibération dématérialisation publicité validée à l'unanimité

8. Désignation suppléant conseil d'administration de la maison de retraite :

Le Conseil Municipal désigne Nathalie Moulin comme suppléante

Proposer à la communauté de communes nouveau titulaire pour le comité syndical du SMAEP Montbazens : Gilles GIRBAL

9. Questions diverses :

- Envoyer un courrier au SMAEP pour voir où en est l'avancement du projet extension réseau d'eau.
- Journal : RV le 27 juin 20h 30
- Viala Haut : demander un conteneur supplémentaire tri
- Planning élection

- Invitation fête de l'école à ST Chély le mardi 21 juin 19h 45 salle de fêtes

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mercredi 15 Juin 2022

Excusé : Daniel VAYSSADE

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 14 Avril 2022

2. Demande d'accord pour signature convention servitude :

Accord signature servitude de passage au village des Horts pour acheminement de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques installés par Laurent Guichard.

3. Budget : délibérations modificatives

Accord pour délibération modificative pour régularisation, erreur montant du remboursement des intérêts d'emprunt en fonctionnement sur le budget photo voltaïque.

Accord pour délibération modificative pour changement de ligne sur le budget général, concernant le compactage des emprunts les plus anciens.

4. Forêt : changement de destination de coupe et affouage

- Changement destination de la coupe 17a, ajoutée à l'affouage bois façonné.
- Année 2022 : 25 inscrits
- Affouage bois sur pied : 1 inscrit
- Demande : améliorer le chemin allant vers la grotte du maquis

FORET

• Vente parcelles DOUGLAS 74 u / 75 a 1 898 m3 prix unitaire : 60,64 € vendu à	115 110 €
• Piste Forestière :	60 804 € HT
Subvention	28 900 €
Autofinancement	31 904 € HT
• Remboursement FFN (Fonds forestier National) 44 199,15 € - créance soldée	
• Bénéfices :	
115 100 € - 31 904 € - 44 199,15 € =	39 007 €

5. Acte administratif :

Rédaction d'actes par le maire pour les actes où la commune est partie prenante : achat / vente/ échange/ jusqu'à 5000€. Le dossier préparatoire est préparé par le secrétariat, le service Aveyron Ingénierie rédige l'acte, le maire et le 1^{er} adjoint signent.

- Vente 141 m² à Mr Mme Beloeil
- Vente 142 m² à Mr Mme Kurgoale
- Achat 50 m² à Balmette/Rideau au prix de 4€ le m².
- Terrain sectional à La Poujade, vente autorisée par vote des habitants. Un acte administratif ne peut être signé en l'état. Il faut que le bien soit d'abord transféré à la commune.

Demande de transfert pour paiement par la commune des impôts fonciers depuis plus de 3 ans, accord du conseil municipal pour délibérer en ce sens. Possible d'aller chez un notaire. Réflexion à avoir, pour transférer certains biens de section où il n'y a pas d'enjeux à la commune après consultation des habitants concernés.

6. Centre de gestion : mutualisation d'une ressource humaine

Mutualisation d'un emploi de secrétaire sur 6 mois sur 5 communes, 1 journée semaine (St Rémy de Montpeyroux, Curières, Soulages-Bonneval, Montézic et Condom).

Echange : Une ouverture vers la création d'une commune nouvelle ?

Mutualisation employé communal ? Prévoir rencontre avec maires alentours pour grouper les communes et les moyens ? En premier lieu réunion des deux conseils municipaux Condom/St Chély ?

Réflexion en cours sur l'adressage.

7. Dérogation à la dématérialisation de la publicité des actes des collectivités :

Délibération dématérialisation publicité validée à l'unanimité

8. Désignation suppléant conseil d'administration de la maison de retraite :

Le Conseil Municipal désigne Nathalie Moulin comme suppléante

Proposer à la communauté de communes nouveau titulaire pour le comité syndical du SMAEP Montbazens : Gilles GIRBAL

9. Questions diverses :

- Envoyer un courrier au SMAEP pour voir où en est l'avancement du projet extension réseau d'eau.
- Journal : RV le 27 juin 20h 30
- Viala Haut : demander un conteneur supplémentaire tri
- Planning élection

- Invitation fête de l'école à ST Chély le mardi 21 juin 19h 45 salle de fêtes

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mercredi 15 Juin 2022

Excusé : Daniel VAYSSADE

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 14 Avril 2022

2. Demande d'accord pour signature convention servitude :

Accord signature servitude de passage au village des Horts pour acheminement de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques installés par Laurent Guichard.

3. Budget : délibérations modificatives

Accord pour délibération modificative pour régularisation, erreur montant du remboursement des intérêts d'emprunt en fonctionnement sur le budget photo voltaïque.

Accord pour délibération modificative pour changement de ligne sur le budget général, concernant le compactage des emprunts les plus anciens.

4. Forêt : changement de destination de coupe et affouage

- Changement destination de la coupe 17a, ajoutée à l'affouage bois façonné.
- Année 2022 : 25 inscrits
- Affouage bois sur pied : 1 inscrit
- Demande : améliorer le chemin allant vers la grotte du maquis

FORET

• Vente parcelles DOUGLAS 74 u / 75 a 1 898 m3 prix unitaire : 60,64 € vendu à	115 110 €
• Piste Forestière :	60 804 € HT
Subvention	28 900 €
Autofinancement	31 904 € HT
• Remboursement FFN (Fonds forestier National) 44 199,15 € - créance soldée	
• Bénéfices :	
115 100 € - 31 904 € - 44 199,15 € =	39 007 €

5. Acte administratif :

Rédaction d'actes par le maire pour les actes ou la commune est partie prenante : achat / vente/ échange/ jusqu'à 5000€. Le dossier préparatoire est préparé par le secrétariat, le service Aveyron Ingénierie rédige l'acte, le maire et le 1^{er} adjoint signent.

- Vente 141 m2 à Mr Mme Beloeil
- Vente 142 m2 à Mr Mme Kurgoale
- Achat 50 m2 à Balmette/Rideau au prix de 4€ le m2.
- Terrain sectional à La Poujade, vente autorisée par vote des habitants. Un acte administratif ne peut être signé en l'état. Il faut que le bien soit d'abord transféré à la commune.

Demande de transfert pour paiement par la commune des impôts fonciers depuis plus de 3 ans, accord du conseil municipal pour délibérer en ce sens. Possible d'aller chez un notaire. Réflexion à avoir, pour transférer certains biens de section ou il n'y a pas d'enjeux à la commune après consultation des habitants concernés.

6. Centre de gestion : mutualisation d'une ressource humaine

Mutualisation d'un emploi de secrétaire sur 6 mois sur 5 communes, 1 journée semaine (St Rémy de Montpeyroux, Curières, Soulages-Bonneval, Montézic et Condom).

Echange : Une ouverture vers la création d'une commune nouvelle ?

Mutualisation employé communal ? Prévoir rencontre avec maires alentours pour grouper les communes et les moyens ? En premier lieu réunion des deux conseils municipaux Condom/St Chély ?

Réflexion en cours sur l'adressage.

7. Dérogation à la dématérialisation de la publicité des actes des collectivités :

Délibération dématérialisation publicité validée à l'unanimité

8. Désignation suppléant conseil d'administration de la maison de retraite :

Le Conseil Municipal désigne Nathalie Moulin comme suppléante

Proposer à la communauté de communes nouveau titulaire pour le comité syndical du SMAEP Montbazens : Gilles GIRBAL

9. Questions diverses :

- Envoyer un courrier au SMAEP pour voir où en est l'avancement du projet extension réseau d'eau.
- Journal : RV le 27 juin 20h 30
- Viala Haut : demander un conteneur supplémentaire tri
- Planning élection

- Invitation fête de l'école à ST Chély le mardi 21 juin 19h 45 salle de fêtes

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mercredi 15 Juin 2022

Excusé : Daniel VAYSSADE

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 14 Avril 2022

2. Demande d'accord pour signature convention servitude :

Accord signature servitude de passage au village des Horts pour acheminement de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques installés par Laurent Guichard.

3. Budget : délibérations modificatives

Accord pour délibération modificative pour régularisation, erreur montant du remboursement des intérêts d'emprunt en fonctionnement sur le budget photo voltaïque.

Accord pour délibération modificative pour changement de ligne sur le budget général, concernant le compactage des emprunts les plus anciens.

4. Forêt : changement de destination de coupe et affouage

- Changement destination de la coupe 17a, ajoutée à l'affouage bois façonné.
- Année 2022 : 25 inscrits
- Affouage bois sur pied : 1 inscrit
- Demande : améliorer le chemin allant vers la grotte du maquis

FORET

• Vente parcelles DOUGLAS 74 u / 75 a 1 898 m3 prix unitaire : 60,64 € vendu à	115 110 €
• Piste Forestière :	60 804 € HT
Subvention	28 900 €
Autofinancement	31 904 € HT
• Remboursement FFN (Fonds forestier National) 44 199,15 € - créance soldée	
• Bénéfices :	
115 100 € - 31 904 € - 44 199,15 € =	39 007 €

5. Acte administratif :

Rédaction d'actes par le maire pour les actes où la commune est partie prenante : achat / vente/ échange/ jusqu'à 5000€. Le dossier préparatoire est préparé par le secrétariat, le service Aveyron Ingénierie rédige l'acte, le maire et le 1^{er} adjoint signent.

- Vente 141 m2 à Mr Mme Beloeil
- Vente 142 m2 à Mr Mme Kurgoale
- Achat 50 m2 à Balmette/Rideau au prix de 4€ le m2.
- Terrain sectional à La Poujade, vente autorisée par vote des habitants. Un acte administratif ne peut être signé en l'état. Il faut que le bien soit d'abord transféré à la commune.

Demande de transfert pour paiement par la commune des impôts fonciers depuis plus de 3 ans, accord du conseil municipal pour délibérer en ce sens. Possible d'aller chez un notaire. Réflexion à avoir, pour transférer certains biens de section où il n'y a pas d'enjeux à la commune après consultation des habitants concernés.

6. Centre de gestion : mutualisation d'une ressource humaine

Mutualisation d'un emploi de secrétaire sur 6 mois sur 5 communes, 1 journée semaine (St Rémy de Montpeyroux, Curières, Soulages-Bonneval, Montézic et Condom).

Echange : Une ouverture vers la création d'une commune nouvelle ?

Mutualisation employé communal ? Prévoir rencontre avec maires alentours pour grouper les communes et les moyens ? En premier lieu réunion des deux conseils municipaux Condom/St Chély ?

Réflexion en cours sur l'adressage.

7. Dérogation à la dématérialisation de la publicité des actes des collectivités :

Délibération dématérialisation publicité validée à l'unanimité

8. Désignation suppléant conseil d'administration de la maison de retraite :

Le Conseil Municipal désigne Nathalie Moulin comme suppléante

Proposer à la communauté de communes nouveau titulaire pour le comité syndical du SMAEP Montbazens : Gilles GIRBAL

9. Questions diverses :

- Envoyer un courrier au SMAEP pour voir où en est l'avancement du projet extension réseau d'eau.
- Journal : RV le 27 juin 20h 30
- Viala Haut : demander un conteneur supplémentaire tri
- Planning élection

- Invitation fête de l'école à ST Chély le mardi 21 juin 19h 45 salle de fêtes

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mercredi 15 Juin 2022

Excusé : Daniel VAYSSADE

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 14 Avril 2022

2. Demande d'accord pour signature convention servitude :

Accord signature servitude de passage au village des Horts pour acheminement de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques installés par Laurent Guichard.

3. Budget : délibérations modificatives

Accord pour délibération modificative pour régularisation, erreur montant du remboursement des intérêts d'emprunt en fonctionnement sur le budget photo voltaïque.

Accord pour délibération modificative pour changement de ligne sur le budget général, concernant le compactage des emprunts les plus anciens.

4. Forêt : changement de destination de coupe et affouage

- Changement destination de la coupe 17a, ajoutée à l'affouage bois façonné.
- Année 2022 : 25 inscrits
- Affouage bois sur pied : 1 inscrit
- Demande : améliorer le chemin allant vers la grotte du maquis

FORET

• Vente parcelles DOUGLAS 74 u / 75 a 1 898 m3 prix unitaire : 60,64 € vendu à	115 110 €
• Piste Forestière :	60 804 € HT
Subvention	28 900 €
Autofinancement	31 904 € HT
• Remboursement FFN (Fonds forestier National) 44 199,15 € - créance soldée	
• Bénéfices :	
115 100 € - 31 904 € - 44 199,15 € =	39 007 €

5. Acte administratif :

Rédaction d'actes par le maire pour les actes ou la commune est partie prenante : achat / vente/ échange/ jusqu'à 5000€. Le dossier préparatoire est préparé par le secrétariat, le service Aveyron Ingénierie rédige l'acte, le maire et le 1^{er} adjoint signent.

- Vente 141 m2 à Mr Mme Beloeil
- Vente 142 m2 à Mr Mme Kurgoale
- Achat 50 m2 à Balmette/Rideau au prix de 4€ le m2.
- Terrain sectional à La Poujade, vente autorisée par vote des habitants. Un acte administratif ne peut être signé en l'état. Il faut que le bien soit d'abord transféré à la commune.

Demande de transfert pour paiement par la commune des impôts fonciers depuis plus de 3 ans, accord du conseil municipal pour délibérer en ce sens. Possible d'aller chez un notaire. Réflexion à avoir, pour transférer certains biens de section ou il n'y a pas d'enjeux à la commune après consultation des habitants concernés.

6. Centre de gestion : mutualisation d'une ressource humaine

Mutualisation d'un emploi de secrétaire sur 6 mois sur 5 communes, 1 journée semaine (St Rémy de Montpeyroux, Curières, Soulages-Bonneval, Montézic et Condom).

Echange : Une ouverture vers la création d'une commune nouvelle ?

Mutualisation employé communal ? Prévoir rencontre avec maires alentours pour grouper les communes et les moyens ? En premier lieu réunion des deux conseils municipaux Condom/St Chély ?

Réflexion en cours sur l'adressage.

7. Dérogation à la dématérialisation de la publicité des actes des collectivités :

Délibération dématérialisation publicité validée à l'unanimité

8. Désignation suppléant conseil d'administration de la maison de retraite :

Le Conseil Municipal désigne Nathalie Moulin comme suppléante

Proposer à la communauté de communes nouveau titulaire pour le comité syndical du SMAEP Montbazens : Gilles GIRBAL

9. Questions diverses :

- Envoyer un courrier au SMAEP pour voir où en est l'avancement du projet extension réseau d'eau.
- Journal : RV le 27 juin 20h 30
- Viala Haut : demander un conteneur supplémentaire tri
- Planning élection

- Invitation fête de l'école à ST Chély le mardi 21 juin 19h 45 salle de fêtes

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mercredi 15 Juin 2022

Excusé : Daniel VAYSSADE

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 14 Avril 2022

2. Demande d'accord pour signature convention servitude :

Accord signature servitude de passage au village des Horts pour acheminement de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques installés par Laurent Guichard.

3. Budget : délibérations modificatives

Accord pour délibération modificative pour régularisation, erreur montant du remboursement des intérêts d'emprunt en fonctionnement sur le budget photo voltaïque.

Accord pour délibération modificative pour changement de ligne sur le budget général, concernant le compactage des emprunts les plus anciens.

4. Forêt : changement de destination de coupe et affouage

- Changement destination de la coupe 17a, ajoutée à l'affouage bois façonné.
- Année 2022 : 25 inscrits
- Affouage bois sur pied : 1 inscrit
- Demande : améliorer le chemin allant vers la grotte du maquis

FORET

• Vente parcelles DOUGLAS 74 u / 75 a 1 898 m3 prix unitaire : 60,64 € vendu à	115 110 €
• Piste Forestière :	60 804 € HT
Subvention	28 900 €
Autofinancement	31 904 € HT
• Remboursement FFN (Fonds forestier National) 44 199,15 € - créance soldée	
• Bénéfices :	
115 100 € - 31 904 € - 44 199,15 € =	39 007 €

5. Acte administratif :

Rédaction d'actes par le maire pour les actes ou la commune est partie prenante : achat / vente/ échange/ jusqu'à 5000€. Le dossier préparatoire est préparé par le secrétariat, le service Aveyron Ingénierie rédige l'acte, le maire et le 1^{er} adjoint signent.

- Vente 141 m2 à Mr Mme Beloeil
- Vente 142 m2 à Mr Mme Kurgoale
- Achat 50 m2 à Balmette/Rideau au prix de 4€ le m2.
- Terrain sectional à La Poujade, vente autorisée par vote des habitants. Un acte administratif ne peut être signé en l'état. Il faut que le bien soit d'abord transféré à la commune.

Demande de transfert pour paiement par la commune des impôts fonciers depuis plus de 3 ans, accord du conseil municipal pour délibérer en ce sens. Possible d'aller chez un notaire. Réflexion à avoir, pour transférer certains biens de section ou il n'y a pas d'enjeux à la commune après consultation des habitants concernés.

6. Centre de gestion : mutualisation d'une ressource humaine

Mutualisation d'un emploi de secrétaire sur 6 mois sur 5 communes, 1 journée semaine (St Rémy de Montpeyroux, Curières, Soulages-Bonneval, Montézic et Condom).

Echange : Une ouverture vers la création d'une commune nouvelle ?

Mutualisation employé communal ? Prévoir rencontre avec maires alentours pour grouper les communes et les moyens ? En premier lieu réunion des deux conseils municipaux Condom/St Chély ?

Réflexion en cours sur l'adressage.

7. Dérogation à la dématérialisation de la publicité des actes des collectivités :

Délibération dématérialisation publicité validée à l'unanimité

8. Désignation suppléant conseil d'administration de la maison de retraite :

Le Conseil Municipal désigne Nathalie Moulin comme suppléante

Proposer à la communauté de communes nouveau titulaire pour le comité syndical du SMAEP Montbazens : Gilles GIRBAL

9. Questions diverses :

- Envoyer un courrier au SMAEP pour voir ou en est l'avancement du projet extension réseau d'eau.
- Journal : RV le 27 juin 20h 30
- Viala Haut : demander un conteneur supplémentaire tri
- Planning élection

- Invitation fête de l'école à ST Chély le mardi 21 juin 19h 45 salle de fêtes

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mercredi 15 Juin 2022

Excusé : Daniel VAYSSADE

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 14 Avril 2022

2. Demande d'accord pour signature convention servitude :

Accord signature servitude de passage au village des Horts pour acheminement de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques installés par Laurent Guichard.

3. Budget : délibérations modificatives

Accord pour délibération modificative pour régularisation, erreur montant du remboursement des intérêts d'emprunt en fonctionnement sur le budget photo voltaïque.

Accord pour délibération modificative pour changement de ligne sur le budget général, concernant le compactage des emprunts les plus anciens.

4. Forêt : changement de destination de coupe et affouage

- Changement destination de la coupe 17a, ajoutée à l'affouage bois façonné.
- Année 2022 : 25 inscrits
- Affouage bois sur pied : 1 inscrit
- Demande : améliorer le chemin allant vers la grotte du maquis

FORET

• Vente parcelles DOUGLAS 74 u / 75 a 1 898 m3 prix unitaire : 60,64 € vendu à	115 110 €
• Piste Forestière :	60 804 € HT
Subvention	28 900 €
Autofinancement	31 904 € HT
• Remboursement FFN (Fonds forestier National) 44 199,15 € - créance soldée	
• Bénéfices :	
115 100 € - 31 904 € - 44 199,15 € =	39 007 €

5. Acte administratif :

Rédaction d'actes par le maire pour les actes où la commune est partie prenante : achat / vente/ échange/ jusqu'à 5000€. Le dossier préparatoire est préparé par le secrétariat, le service Aveyron Ingénierie rédige l'acte, le maire et le 1^{er} adjoint signent.

- Vente 141 m2 à Mr Mme Beloeil
- Vente 142 m2 à Mr Mme Kurgoale
- Achat 50 m2 à Balmette/Rideau au prix de 4€ le m2.
- Terrain sectional à La Poujade, vente autorisée par vote des habitants. Un acte administratif ne peut être signé en l'état. Il faut que le bien soit d'abord transféré à la commune.

Demande de transfert pour paiement par la commune des impôts fonciers depuis plus de 3 ans, accord du conseil municipal pour délibérer en ce sens. Possible d'aller chez un notaire. Réflexion à avoir, pour transférer certains biens de section où il n'y a pas d'enjeux à la commune après consultation des habitants concernés.

6. Centre de gestion : mutualisation d'une ressource humaine

Mutualisation d'un emploi de secrétaire sur 6 mois sur 5 communes, 1 journée semaine (St Rémy de Montpeyroux, Curières, Soulages-Bonneval, Montézic et Condom).

Echange : Une ouverture vers la création d'une commune nouvelle ?

Mutualisation employé communal ? Prévoir rencontre avec maires alentours pour grouper les communes et les moyens ? En premier lieu réunion des deux conseils municipaux Condom/St Chély ?

Réflexion en cours sur l'adressage.

7. Dérogation à la dématérialisation de la publicité des actes des collectivités :

Délibération dématérialisation publicité validée à l'unanimité

8. Désignation suppléant conseil d'administration de la maison de retraite :

Le Conseil Municipal désigne Nathalie Moulin comme suppléante

Proposer à la communauté de communes nouveau titulaire pour le comité syndical du SMAEP Montbazens : Gilles GIRBAL

9. Questions diverses :

- Envoyer un courrier au SMAEP pour voir où en est l'avancement du projet extension réseau d'eau.
- Journal : RV le 27 juin 20h 30
- Viala Haut : demander un conteneur supplémentaire tri
- Planning élection

- Invitation fête de l'école à ST Chély le mardi 21 juin 19h 45 salle de fêtes

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mercredi 15 Juin 2022

Excusé : Daniel VAYSSADE

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 14 Avril 2022

2. Demande d'accord pour signature convention servitude :

Accord signature servitude de passage au village des Horts pour acheminement de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques installés par Laurent Guichard.

3. Budget : délibérations modificatives

Accord pour délibération modificative pour régularisation, erreur montant du remboursement des intérêts d'emprunt en fonctionnement sur le budget photo voltaïque.

Accord pour délibération modificative pour changement de ligne sur le budget général, concernant le compactage des emprunts les plus anciens.

4. Forêt : changement de destination de coupe et affouage

- Changement destination de la coupe 17a, ajoutée à l'affouage bois façonné.
- Année 2022 : 25 inscrits
- Affouage bois sur pied : 1 inscrit
- Demande : améliorer le chemin allant vers la grotte du maquis

FORET

• Vente parcelles DOUGLAS 74 u / 75 a 1 898 m3 prix unitaire : 60,64 € vendu à	115 110 €
• Piste Forestière :	60 804 € HT
Subvention	28 900 €
Autofinancement	31 904 € HT
• Remboursement FFN (Fonds forestier National) 44 199,15 € - créance soldée	
• Bénéfices :	
115 100 € - 31 904 € - 44 199,15 € =	39 007 €

5. Acte administratif :

Rédaction d'actes par le maire pour les actes où la commune est partie prenante : achat / vente/ échange/ jusqu'à 5000€. Le dossier préparatoire est préparé par le secrétariat, le service Aveyron Ingénierie rédige l'acte, le maire et le 1^{er} adjoint signent.

- Vente 141 m2 à Mr Mme Beloeil
- Vente 142 m2 à Mr Mme Kurgoale
- Achat 50 m2 à Balmette/Rideau au prix de 4€ le m2.
- Terrain sectional à La Poujade, vente autorisée par vote des habitants. Un acte administratif ne peut être signé en l'état. Il faut que le bien soit d'abord transféré à la commune.

Demande de transfert pour paiement par la commune des impôts fonciers depuis plus de 3 ans, accord du conseil municipal pour délibérer en ce sens. Possible d'aller chez un notaire. Réflexion à avoir, pour transférer certains biens de section où il n'y a pas d'enjeux à la commune après consultation des habitants concernés.

6. Centre de gestion : mutualisation d'une ressource humaine

Mutualisation d'un emploi de secrétaire sur 6 mois sur 5 communes, 1 journée semaine (St Rémy de Montpeyroux, Curières, Soulages-Bonneval, Montézic et Condom).

Echange : Une ouverture vers la création d'une commune nouvelle ?

Mutualisation employé communal ? Prévoir rencontre avec maires alentours pour grouper les communes et les moyens ? En premier lieu réunion des deux conseils municipaux Condom/St Chély ?

Réflexion en cours sur l'adressage.

7. Dérogation à la dématérialisation de la publicité des actes des collectivités :

Délibération dématérialisation publicité validée à l'unanimité

8. Désignation suppléant conseil d'administration de la maison de retraite :

Le Conseil Municipal désigne Nathalie Moulin comme suppléante

Proposer à la communauté de communes nouveau titulaire pour le comité syndical du SMAEP Montbazens : Gilles GIRBAL

9. Questions diverses :

- Envoyer un courrier au SMAEP pour voir où en est l'avancement du projet extension réseau d'eau.
- Journal : RV le 27 juin 20h 30
- Viala Haut : demander un conteneur supplémentaire tri
- Planning élection

- Invitation fête de l'école à ST Chély le mardi 21 juin 19h 45 salle de fêtes